

La guerre en Ukraine : quels possibles impacts sur les filières ruminants ?

Cette note vient compléter [la note diffusée le 24 février sur les impacts sur les marchés des matières premières \(grains, énergie, engrais...\)](#).

Le conflit va fortement ralentir les échanges de produits laitiers avec la zone « Mer Noire », notamment avec l'UE-27. En particulier, un arrêt quasi-total des exportations de produits laitiers des grands pays exportateurs vers la Russie est probable, compte tenu des rétorsions économiques et financières décidées par les principaux pays occidentaux. Toutefois les flux en jeu étaient déjà relativement modestes, surtout après l'embargo de 2014 suivant l'annexion de la Crimée par la Russie : en 2021, l'Ukraine et la Russie représentaient respectivement 1,5% et 1,1% des exportations totales de produits laitiers de l'UE-27. Il n'en reste pas moins que la guerre affecte dès à présent l'activité des trois principaux groupes laitiers français (Danone, Lactalis et Savencia) implantés dans les deux pays.

Côté viande bovine, les importations russes et ukrainiennes de viande bovine étaient déjà à l'étiage avant le début du conflit, notamment depuis l'UE-27. Côté européen, les principaux risques concernent plutôt les exportations de génétique (animaux vivants pour la reproduction et semences) et certains coproduits comme les abats frais et congelés et les cuirs dont les flux vers l'Ukraine n'ont cessé de progresser au cours de la dernière décennie. Les exportations de bovins reproducteurs vers la Russie représentaient 20% des volumes expédiés par l'UE-27 entre 2018 et 2020. Pour les abats comme pour les cuirs, les parts de marché de l'Ukraine représentaient 5% de la valeur des expéditions totales de l'UE-27 sur la même période.

Autant les perturbations directes du commerce de produits animaux de l'Union Européenne resteront modestes, autant les principaux impacts sont indirects, liés à la flambée des marchés des grains, des engrais et de l'énergie qui sont et resteront majeur pour l'année qui vient, non seulement pour les filières ruminants, mais aussi pour la sécurité alimentaire globale dans les pays importateurs nets.

Le commerce extérieur de produits laitiers de l'Ukraine et de la Russie en retrait

Ukraine : déclin des échanges extérieurs

Exportateur de produits laitiers, l'Ukraine commerçait principalement avec la Russie jusqu'à l'annexion de la Crimée en 2014. Depuis lors, les échanges commerciaux entre les deux pays se sont effondrés. Parallèlement les exportateurs ukrainiens ont diversifié leurs débouchés en premier lieu vers les autres pays membres de l'ex- CEI (Kazakhstan, Moldavie, Géorgie, Azerbaïdjan...) et en second lieu vers l'UE. Cependant, le déclin de la production laitière ukrainienne a progressivement entraîné le déclin des exportations et la progression des importations, principalement de fromages et de produits frais en provenance de l'UE (cf. DEE n°493, *Les productions bovines ukrainiennes pourraient-elles profiter de l'accord avec l'UE ? Novembre 2018*).

Des échanges extérieurs peu développés

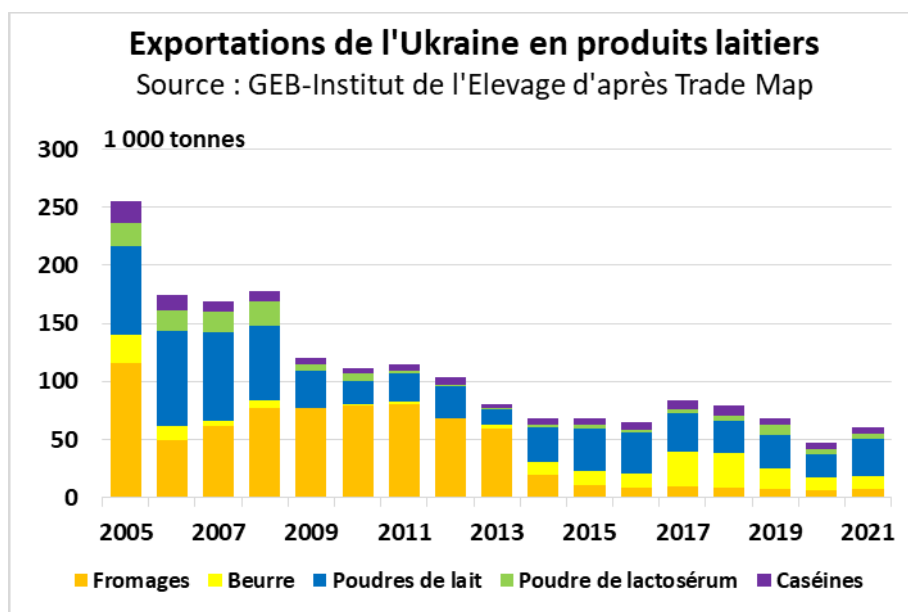
Les échanges extérieurs en produits laitiers sont limités et s'accompagnent d'une dégradation du solde commercial, devenu négatif en 2020 (-99 millions €), première année depuis l'indépendance de

l'Ukraine en 1991, sous l'effet d'une chute des exportations, divisées par deux en dix ans à 227 millions € en 2020 et d'une progression des importations, essentiellement en provenance de l'UE.

Des exportations décroissantes avec le déclin de la production laitière

Les transformateurs ukrainiens exportent essentiellement des commodités laitières dont les principaux débouchés sont les pays membres de l'ex CEI.

Malgré la fermeture du marché russe et la baisse des disponibilités, les fabricants ukrainiens exportent encore vers une cinquantaine de destinations, pour 227 millions d'euros en 2020. Les principaux débouchés sont le Kazakhstan (36 millions €), devant l'UE-27 (32 millions €), la Moldavie (31 millions €), la Géorgie (20 millions €) et les autres pays de la CEI.



Les principaux produits exportés sont des ingrédients secs : 33 000 t de poudres de lait, 5 000 t de caséines et 4 000 t de poudre de lactosérum. Les exportations de fromages sont tombées de 59 000 t en 2013, avant l'embargo russe sur les produits ukrainiens à 7 000 t en 2021. Depuis 2014, de nombreux transformateurs ukrainiens ont réorienté leurs fabrications vers la poudre de lait et ont ainsi diversifié leurs débouchés (autres pays de l'ex-CEI et du pourtour méditerranéen).

Avant l'embargo russe, l'Ukraine expédiait sur cette destination essentiellement des fromages (50 000 t sur les 59 000 t exportées en 2013), secondairement des poudres de lait (8 000 t) et de la poudre de lactosérum (13 000 t). Et le marché russe absorbait alors près de 70% des exportations de produits laitiers de l'Ukraine.

Le déclin de la production explique aussi la chute des exportations de produits laitiers. Celles-ci n'écoulent plus que l'équivalent de 10% de la collecte nationale et 5% de la production nationale en 2020, contre le double dix ans auparavant. Estimées à 1 million de TEL en 2010, les exportations tous produits laitiers ont été divisées par deux en dix ans, en volume comme en valeur, à respectivement 500 000 TEL et 227 millions € en 2020.

Sursaut momentané des exportations vers l'UE

L'accord de libre-échange entre l'Ukraine et l'UE signé en 2017 a brièvement stimulé les exportations ukrainiennes, principalement de beurre et secondairement de crème lors de la flambée des cours du beurre en 2016 et 2017. Les transformateurs ukrainiens ont alors tiré parti de la forte demande internationale en beurre et de l'ouverture du marché de l'UE. Ils avaient privilégié les fabrications de beurre et remplacé la matière grasse laitière par de la matière grasse végétale dans les fabrications de préparations fromagères. Ainsi de 2016 à 2017, les exportations de beurre ont été multipliées par 2,5 à 30 000 t en 2017.

Ensuite, depuis 2018, les exportations ukrainiennes de produits laitiers vers l'UE-27 ont reflué et sont retombées en 2020 à leur niveau de 2014 (11 000 t soit 32 Millions €). Dans le même temps, les importations ukrainiennes de produits laitiers en provenance de l'UE-27 n'ont cessé de progresser pour atteindre 300 millions d'euros en 2020 (x6 depuis 2015) pour représenter plus de 90% des importations totales de produits laitiers. Ainsi le déficit commercial avec l'UE-27 s'est fortement creusé entre 2017 et 2020 après avoir suivi le chemin inverse entre 2013 et 2017, année où il était presque à l'équilibre entre les deux partenaires commerciaux.

Des importations faibles, mais croissantes en provenance de l'UE-27

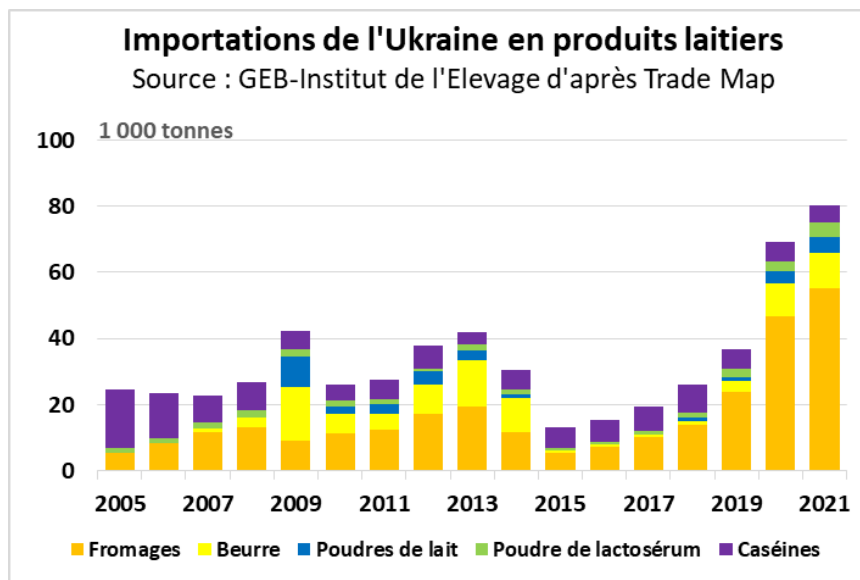
Les importations de produits laitiers, essentiellement des fromages, en provenance de l'UE-27 n'ont cessé de progresser depuis l'accord de libre-échange. Elles ont été multipliées par 4 entre 2016 à 2020, à 326 millions d'euros en 2020. Ce sont surtout les importations de fromages de spécialités qui ont progressé en provenance de Pologne, d'Allemagne, des Pays-Bas, de France et d'Italie, et secondairement d'ultra-frais en provenance de Moldavie et de Géorgie.

Tableau sur les contingents de produits laitiers en provenance d'Ukraine

CONTINGENTS ACCORDÉS À L'UKRAINE DANS LE CADRE DE L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE-28		
Produits en tonnes	Quota en 2017	Quota en 2022
« Premiers arrivés, Premiers servis » à droit zéro		
Lait et crèmes	300	500
Laits fermentés	2 000	2 000
Beurre	250	250
Licences d'importation à droit zéro		
Lait, crème, lait condensé, yaourts	8 000	10 000
Poudres de lait	1 500	5 000
Beurre et pâtes à tartiner laitières	1 500	3 000

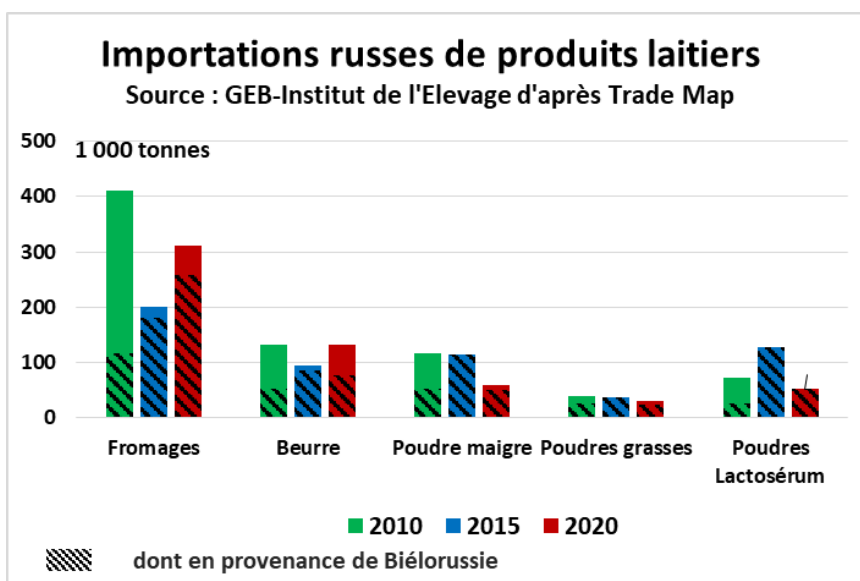
L'Ukraine a importé 130 000 t de produits laitiers en 2021 d'une valeur totale de 326 millions € dont plus de 90% (300 millions €) en provenance de l'UE-27. Ce volume couvre moins de 4% de la consommation intérieure mesurée en équivalent lait. Toutefois, après avoir reflué en volume entre 2013 (juste avant la chute du *grivna*) et 2017, elles ont progressé depuis notamment en provenance de l'UE-27 suite à l'accord de libre-échange avec l'UE.

L'Ukraine importe surtout des fromages (x4 à 55 000 t en 2021) et des produits frais (x3 à 28 000 t), secondairement du beurre (9 000 t) et des poudres de lait infantiles et des poudres de lait enrichies en matière grasse végétale, presque tous en provenance de l'UE-27.



Russie : net reflux des importations de produits laitiers depuis 2014

La Russie est un importateur majeur de produits laitiers : le deuxième au monde en volume (4,5 millions de TEL en 2021) comme en valeur, mais loin derrière la Chine (21 millions de TEL de 2021). La Biélorussie, son fournisseur majeur (cf. DEE n°392 : la filière laitière en Biélorussie, Juillet 2009), assure à lui seul les 2/3 des importations totales de produits laitiers (2,7 Mrds € en 2020). La place centrale de la Biélorussie s'est renforcée depuis l'instauration de l'embargo de l'UE et des Etats-Unis sur les exportations vers la Russie en 2014. Auparavant, la Biélorussie ne couvrait que le tiers des importations russes de produits laitiers.

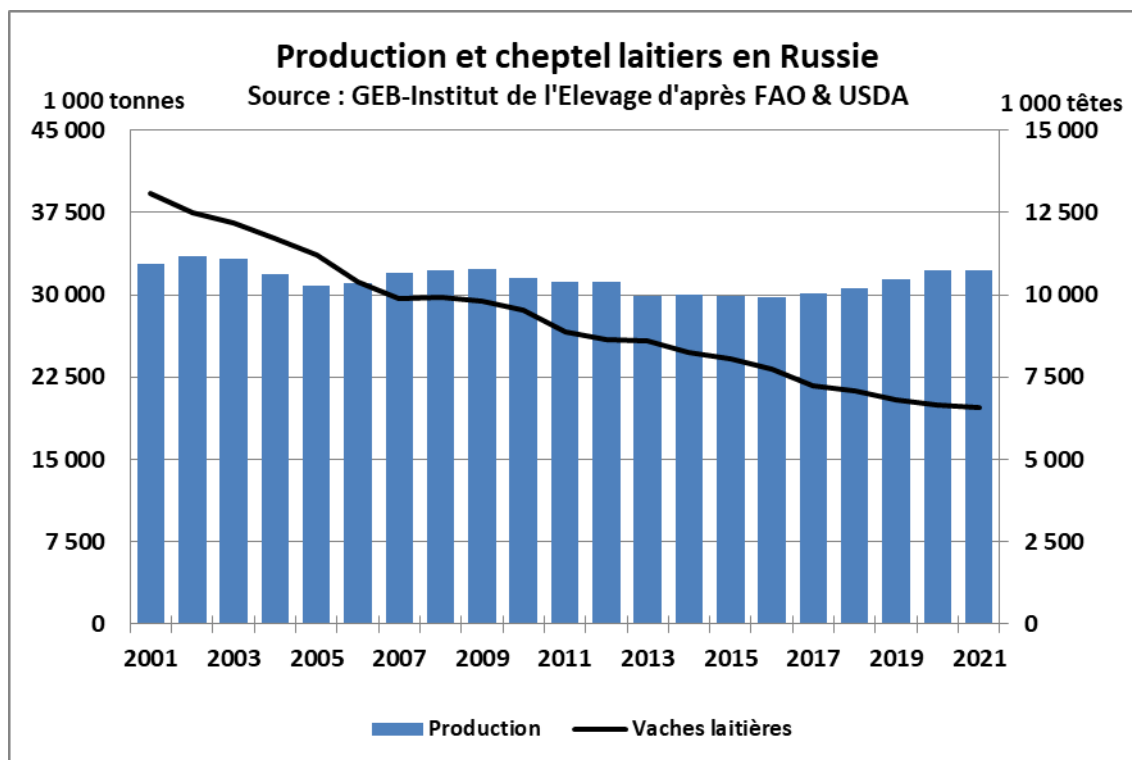


Malgré cet embargo, les flux de produits laitiers de l'UE vers la Russie n'ont pas tout à fait cessé. Ils sont tombés à 250 millions d'euros en 2020, après avoir culminé à 1,6 Mrd € en 2013. Dans le même temps, la Biélorussie a renforcé ses flux vers la Russie en lien avec le développement de sa production laitière.

La Nouvelle-Zélande a aussi développé ses expéditions de produits laitiers (+33% /2013, à 140 millions € en 2020). Toutefois les volumes en jeu demeurent faibles. Les importations russes de produits laitiers n'ont jamais retrouvé le niveau de 2013, en volume comme en valeur. Dans le même temps la production laitière russe a progressé, à un rythme modeste de +1% l'an, qui a partiellement compensé le reflux des importations de produits laitiers.

La croissance de la production laitière russe repose sur la croissance des grandes sociétés laitières, apporteurs des trois quarts de la collecte nationale, qui a plus que compensé le déclin structurel du secteur informel (élevages familiaux de petite taille). Ces sociétés ont bénéficié d'un plan gouvernemental qui visait à faire de la Russie un exportateur net de produits laitiers à l'horizon 2025.

La Russie, importe en premier lieu des fromages (312 000 t en 2020) et du beurre (133 000 t) et en second lieu des poudres de lait (60 000 t de poudre maigre et 31 000 t de poudres grasses) et de lactosérum (52 000 t en 2020). Les importations totales, estimées à 4,5 millions de TEL en 2020, n'ont couvert guère plus de 10% de la consommation nationale estimée par bilan. Les exportations demeurent secondaires, à destination de pays voisins de l'ex-CEI.



Trois groupes laitiers français aux avants postes en Ukraine et implantés en Russie

Le groupe Lactalis possède trois sites industriels en Ukraine et emploie 850 salariés dans le pays. Il a stoppé l'activité de deux sites, celui de *Shostka* et de *Nikolaev*, situés à l'Est, à proximité du Donbass, afin de garantir la sécurité de ses collaborateurs et de ses partenaires. Leur fermeture va probablement entraîner d'importantes pertes de production laitière dans les élevages collectés, de moyenne et grande taille, même si une part du lait peut s'écouler dans les circuits informels encore très implantés dans les campagnes. Le leader mondial du lait est également présent en Russie où il déclarait début mars continuer à produire et commercialiser ses fabrications.

Danone est aussi implanté en Ukraine, où il réalise 1% de son chiffre d'affaires mondial, avec un site de fabrication et la commercialisation de produits fabriqués en Russie. Son activité est plus développée en Russie, où il contrôle le leader russe *Unimilk* qui possède une dizaine d'usines et emploie 8 000 salariés. Danone réalise 5% de son chiffre d'affaires mondial en Russie et y a investi 10 millions d'euros en 2021.

Le nouveau directeur général de Danone, Antoine de Saint-Affrique, dans un entretien accordé au quotidien *Les Echos* le 9 mars 2022 a annoncé la suspension de ses investissements en Russie, mais le maintien de la production « de produits laitiers frais et de nutrition infantile, afin de répondre aux besoins alimentaires des populations civiles ».

Le groupe Savencia possède une seule fromagerie en **Ukraine**, située à *Zvenigorodka*, à 200 km au sud de Kiev. N'étant pas (encore à la date de rédaction) en zone critique, elle continuerait de collecter le lait auprès des éleveurs et de produire des fromages.

En Russie, l'activité du groupe est principalement commerciale, ventes des fromages du groupe en provenance d'Europe de l'Ouest, et secondairement industrielle depuis le rachat en 2018 de la fromagerie *Belebey*, spécialiste dans les fromages à pâte dure, située dans la République du *Bachkortostan*.

Des importations russes et ukrainiennes de viande bovine à l'étiage

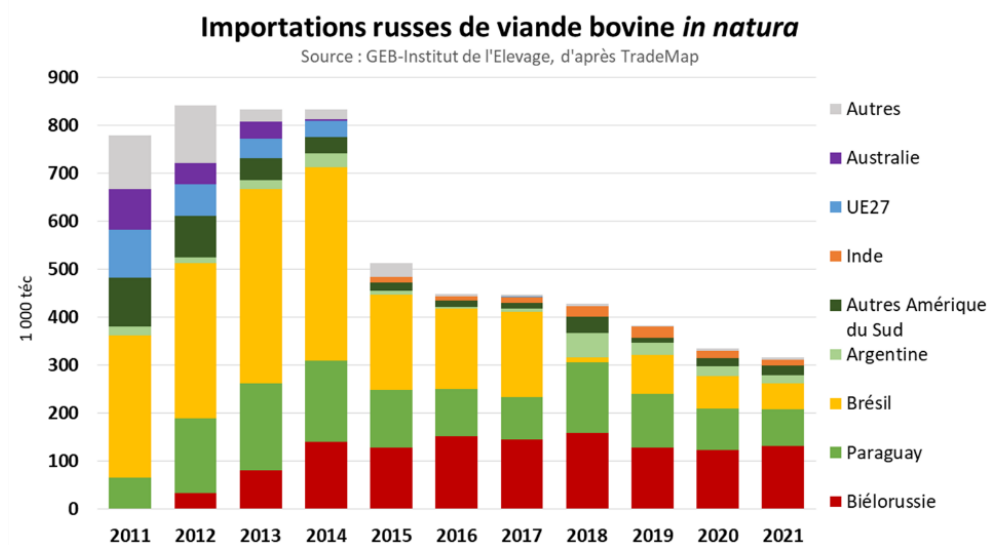
Si les exportations russes de viandes bovines se sont développées notamment vers la Chine, moins de 20 000 téc avaient été expédiés en 2020. Et les envois depuis l'Ukraine sont anecdotiques et même interdit vers l'UE-27, faute d'agrément sanitaire d'abattoirs malgré l'ouverture d'un contingent en 2016. Russie comme Ukraine restent des importateurs nets de viande bovine, largement déficitaires. C'est donc plutôt du côté des importations qu'il faut pousser l'analyse.

Les importations russes de viande bovine ont pâti de l'embargo suite à l'annexion de la Crimée et du conflit dans le Donbass

Encore 1^{er} importateur mondial de viande bovine en 2014, la Russie n'était plus qu'en 4^{ème} position en 2015 après l'embargo. Entre 2014 et 2015, les importations russes de viande bovine hors préparations (*in natura*) se sont effondrées, en repli de 320 000 téc (-38%). La guerre du Donbass entamée en 2014 et l'annexion de la Crimée ont entraîné une multitude de mesures de rétorsions à destination de la Russie sur la scène internationale. En réponse, la Russie avait imposé dès août 2014 un embargo

politique sur un grand nombre de produits dont la viande bovine. Ces mesures visaient dans un premier temps l'UE, la Norvège, les Etats-Unis, l'Australie, le Canada. A partir d'août 2015, elles se sont étendues à l'Albanie, au Monténégro, au Liechtenstein et à l'Islande avant l'Ukraine au 1^{er} janvier 2016.

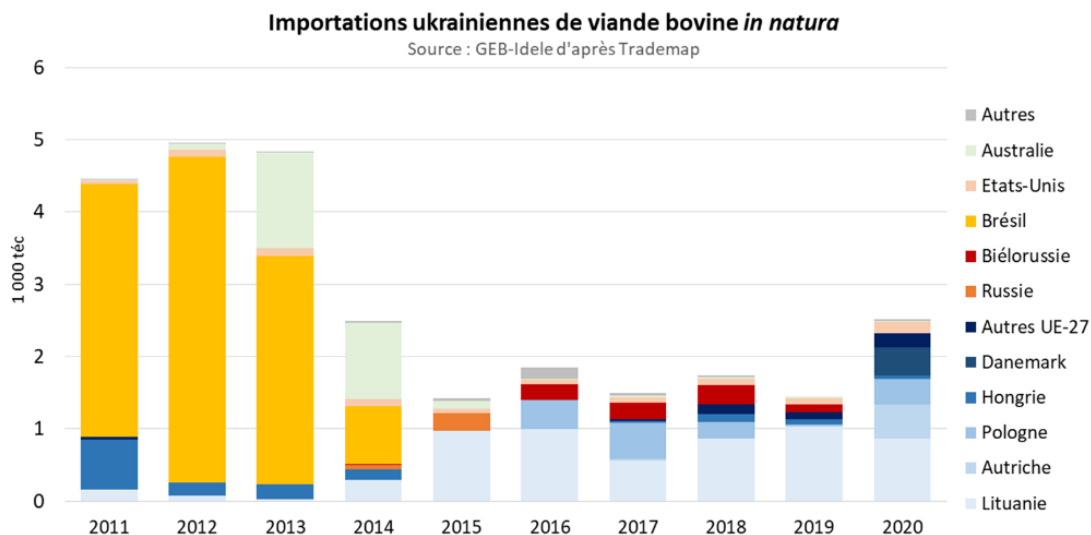
Depuis, les importations n'ont cessé de refluer à seulement 317 000 téc en 2021 (-12% /2020 et -62% /2014) contre encore plus de 830 000 téc en 2014. Le pouvoir d'achat des consommateurs russes s'est nettement dégradé entraînant une « descente en gamme » généralisée. Aujourd'hui, le principal fournisseur du pays est la Biélorussie devant le Mercosur (Paraguay, Brésil, Argentine) (cf. DEE n°521).



Les importations russes de préparations à base de viande bovine sont également en retrait. En 2021, elles n'ont pas dépassé les 7 500 téc (-15% /2020), originaires à 93% de Biélorussie.

Les importations de l'Ukraine, tournée vers l'UE, restent à l'étiage

Les importations ukrainiennes de viande bovine *in natura* sont restées très faibles dans une économie où le taux de pauvreté est un des plus élevés du continent européen. Entre 2014 et 2020, les importations ont oscillé entre 1 000 et 3 000 téc. En 2020, l'Ukraine a ainsi importé un peu moins de 1 500 téc de viande bovine *in natura* (+41% /2019). Tout comme pour la Russie mais à une autre échelle, les flux de viande brésilienne se sont taris, cette viande étant désormais majoritairement orientée vers la Chine. Les flux depuis l'UE-27 (Lituanie, Autriche, Pologne, Hongrie, Danemark) ont progressé alors qu'un accord de libre-échange s'applique entre les deux parties depuis 2016. La hausse enregistrée en 2020 est sans doute liée à l'encombrement du marché européen et à la très forte chute des prix de la viande bovine dans l'UE pendant les premiers confinements mis en place dans le cadre de la pandémie de Covid-19.



Les importations ukrainiennes de préparations sont très faibles.

Des effets directs du conflit limités ?

En conclusion, les flux de viande bovine de l'UE-27 vers la Russie comme vers l'Ukraine sont à l'étiage. Le conflit ne devrait donc pas avoir d'effets directs sur les flux communautaires. Qu'en est-il des effets indirects et des éventuelles réorientations de flux depuis les principaux exportateurs mondiaux ? Les flux étant à l'étiage, les réorientations devraient restées limitées et ce d'autant que les disponibilités sont limitées du côté du Mercosur et plus particulièrement du Brésil. Récemment, seules les disponibilités au Paraguay et en Colombie sont plus soutenues. Une baisse drastique des envois depuis ces pays vers la Russie pourrait réorienter des flux à bas prix pour le marché sud-américain lui-même (Uruguay, Argentine, Brésil) où le pouvoir d'achat a été bien entamé par la récession économique durant la pandémie. Ainsi, un tel mouvement pourrait libérer de la marchandise exportable depuis le Brésil, l'Argentine ou l'Uruguay. On a déjà observé ce phénomène avec l'Uruguay. Mais les volumes concernés sont très limités. En 2021, la Russie avait déclaré importer 77 000 téc depuis le Paraguay (-22% /2020) et seulement 9 300 téc depuis la Colombie (+23%). Les exportations de viande bovine vers l'Ukraine et surtout la Russie représentant désormais moins de 5% des envois totaux depuis le Mercosur.

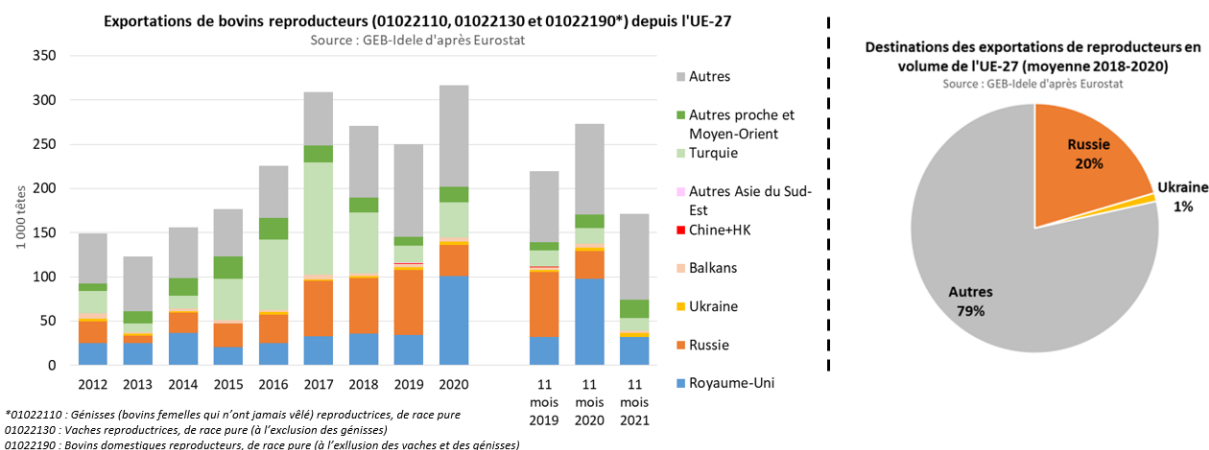
Quels effets du conflit sur les commerces d'animaux vivants, de génétique et de coproduits ?

Si le conflit devrait avoir des effets directs limités sur le commerce de viande bovine, les commerces européens de bovins vivants, de génétique ou de coproduits de ruminants, parfois plus développés car non touchés par l'embargo de 2014-2015, pourraient être affectés à des degrés divers.

Des flux d'animaux reproducteurs

Hors animaux reproducteurs, les flux de bovins vivants vers la Russie comme vers l'Ukraine sont quasi-nuls. Mais les flux de bovins reproducteurs depuis l'UE-27¹ vers l'Ukraine et surtout vers la Russie ne sont pas négligeables.

Chaque année, l'UE-27 exporte entre 150 000 et 300 000 bovins reproducteurs à travers le monde. Et les flux vers la Russie sont restés relativement soutenus, notamment au cours de la deuxième moitié de la décennie passée. En moyenne sur 2018-2020, les flux vers la Russie ont dépassé les 57 000 têtes quand les flux vers l'Ukraine avoisinaient les 3 000 têtes. Si les envois vers l'Ukraine sont restés faibles jusqu'ici, ils ont eu tendance à se développer petit à petit.



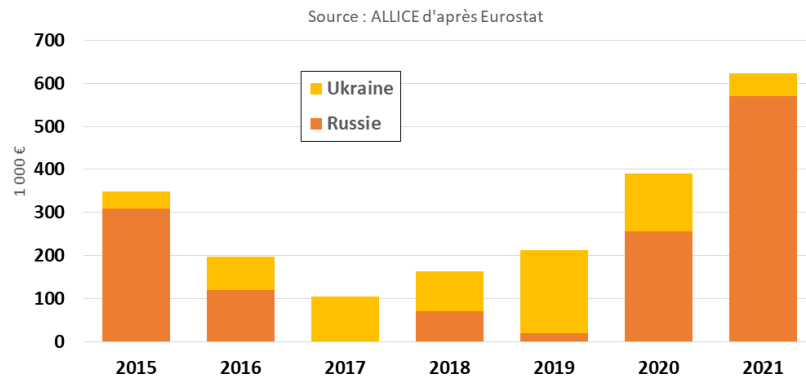
Les effets du conflit sur le commerce de bovins reproducteurs pourraient être potentiellement plus forts côté Russie. Mais après la baisse drastique de 2020 (35 000 têtes exportées ; -52% /2019), les flux vers la Russie semblent s'être éteints en amont du conflit. Ils avaient en effet été nuls sur les onze premiers mois de 2021. Les exportations d'animaux vivants reproducteurs en Russie sont notamment perturbées par les demandes sanitaires côté Russe : les autorités n'acceptent pas d'animaux vaccinés contre la FCO et la régionalisation reste inappropriée, pénalisant notamment les envois depuis la France (source : *Races de France*). Parmi ces exportations de génisses reproductrices françaises, une bonne part était de race Montbéliarde.

Des flux de matériel génétique non négligeables et des perturbations à venir

Les exportations de semences bovines sont très variables vers la Russie et restent limitées vers l'Ukraine, bien qu'en développement récent en lien avec la mise en œuvre de l'accord de libre-échange entre l'UE et l'Ukraine en 2016 (source : *ALLICE*). Côté France, entre 2015 et 2020, la valeur des exportations annuelles a oscillé entre 40 et 100 k€ vers l'Ukraine et 0 et 570 k€ vers la Russie. Les niveaux d'exportations françaises vers ces deux destinations restent faibles. Ainsi, en 2021, les exportations vers la Russie représentaient 3,6% du total des exportations françaises de semences bovines en valeur. Celles vers l'Ukraine représentaient seulement 0,3%.

¹ Dans l'ensemble des graphiques, le Royaume-Uni est considéré comme un pays-tiers même avant le Brexit pour plus de facilité de lecture.

Exportations en valeur de semences bovines depuis la France vers l'Ukraine et la Russie

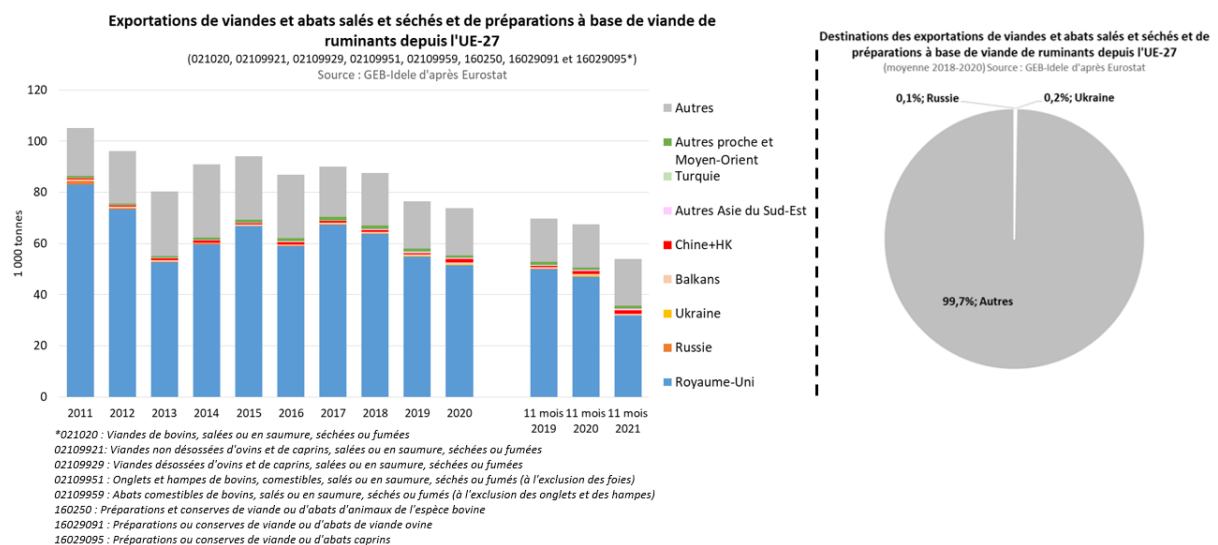


Signalons selon CAPGENES, un flux de semences caprines certes encore modeste mais qui montait en charge ces dernières années, alors que des livraisons de reproducteurs étaient aussi programmées. Les conséquences directes du conflit entre la Russie et l'Ukraine devraient là aussi être limitées sur l'exportation de génétique bovine française même en cas d'embargo.

Très faibles exportations européennes de coproduits de ruminants vers la zone de conflit

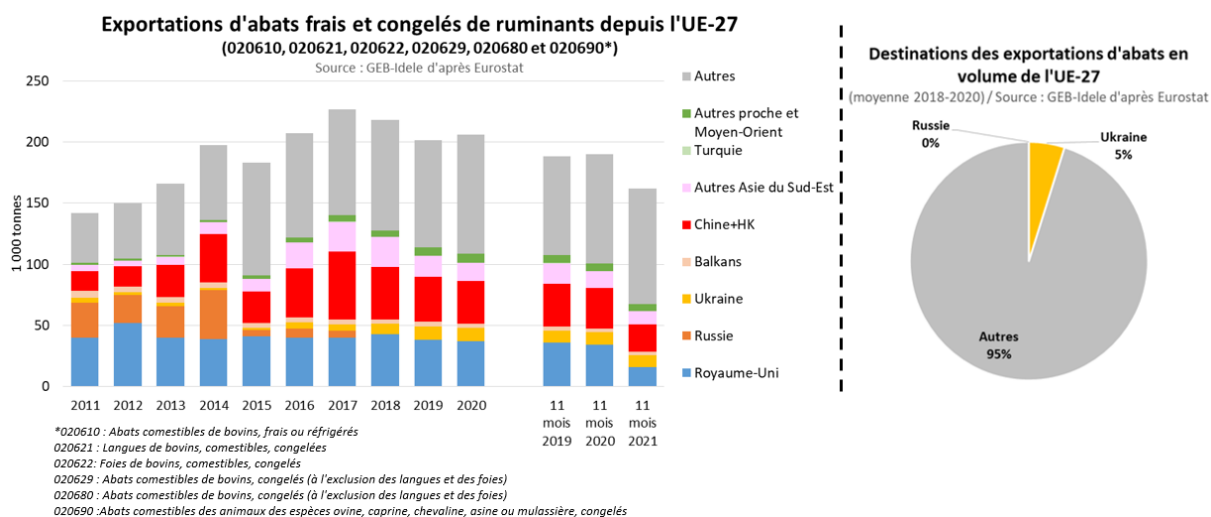
L'embargo russe de 2014 sur les produits européens a également eu des effets sur certaines exportations de coproduits issus de ruminants : préparations, abats, gras ou cuirs. Quels sont les niveaux actuels d'exportation de l'UE-27 sur ce type de produits ?

Les exportations de l'UE-27 de viandes et abats salés et séchés et de préparations à base de viande de ruminants oscillent entre 75 000 et 100 000 tonnes chaque année toutes destinations confondues. En moyenne sur 2018-2020, les flux vers l'Ukraine ont atteint seulement 130 tonnes et ceux vers la Russie 90 tonnes.

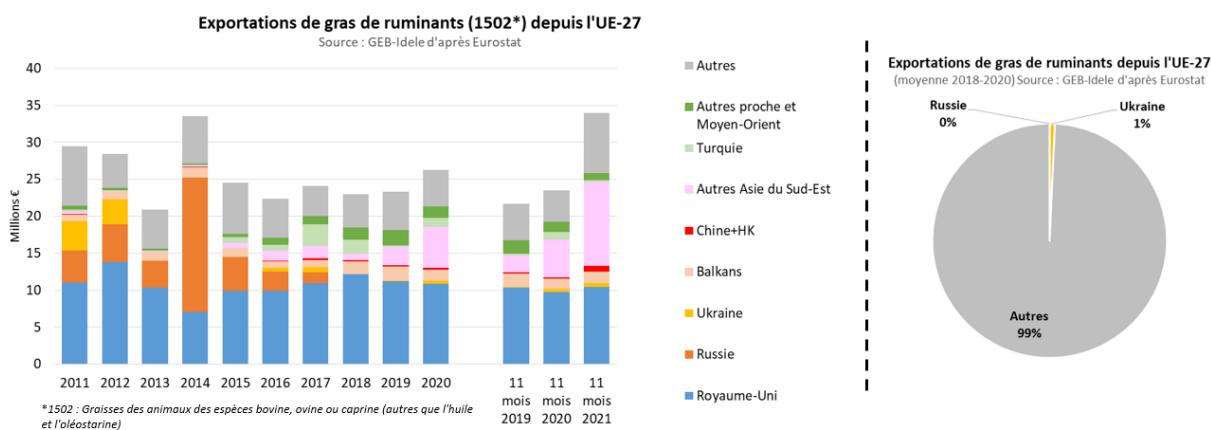


Les exportations de l'UE-27 d'abats frais et congelés de ruminants oscillent entre 140 000 et 230 000 tonnes chaque année. En moyenne sur 2018-2020, les flux vers l'Ukraine ont atteint 10 000 tonnes,

comptant pour 5% des expéditions européennes d'abats bovins réfrigérés et congelés. Ceux vers la Russie étaient nuls.

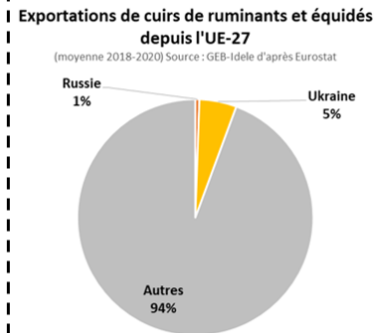
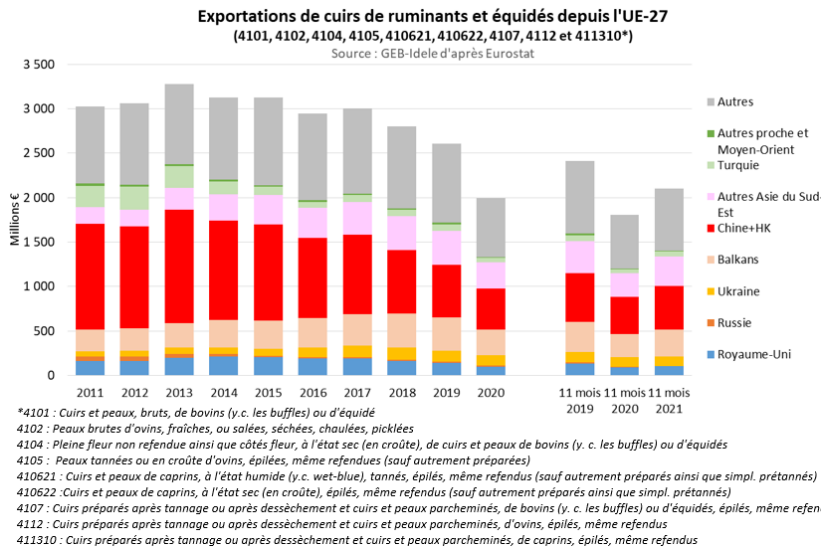


La valeur des exportations de l'UE-27 de gras de ruminants oscille entre 20 et 35 millions € chaque année. En moyenne sur 2018-2020, les flux vers l'Ukraine ont atteint seulement 175 000 € et ceux vers la Russie étaient quasi-nuls.



Les flux d'huile et d'oléostarine animales (code douanier : 1503) sont, eux, quasi nuls vers la Russie comme vers l'Ukraine.

Enfin, la valeur des exportations de l'UE-27 de cuirs de ruminants et équidés sous différentes formes oscille entre 2 et 3,3 milliards € chaque année. En moyenne sur 2018-2020, les flux vers l'Ukraine ont atteint 125 millions € et ceux vers la Russie 14 millions €. Les envois en valeur vers l'Ukraine ont ainsi représenté 5% des envois totaux de l'UE-27 vers les pays-tiers.



Au final, les effets directs du conflit sur les flux de coproduits de ruminants devraient donc être limités, à l'exception peut-être des abats frais et congelés et des cuirs pour lesquels les flux vers l'Ukraine représentent 5% des flux totaux à destination des pays-tiers. Cette proportion d'envois vers l'Ukraine reste cependant relativement limitée.

Conclusion : des impacts variés mais difficile à quantifier sur les filières de ruminants

Les effets directs de la guerre en Ukraine sur les filières de ruminants européennes restent très difficiles à quantifier. En effet, les échanges entre l'UE-27 et l'Ukraine d'une part et la Russie d'autre part sont globalement limités. Les effets indirects (encombrement de certains marchés, réorientation de flux commerciaux...) devraient restés limités. Mais le premier impact tangible sur les élevages et les entreprises des filières de ruminants reste l'envolée du coût des matières premières : énergie, fertilisant et alimentation des animaux... Ces hausses pèsent d'ores et déjà sur les coûts de production des filières de ruminants.